



CHROMATIC®



DESTINATION

Boiseries et métaux intérieurs et extérieurs. Travaux neufs ou d'entretien.
Travaux haut de gamme.

QUALITÉS DOMINANTES

- Grande brillance durable dans le temps
- Excellent fendu
- Haute résistance à la saleté et aux traces de mains
- Très bonne résistance aux chocs et aux rayures du film sec à cœur
- Excellente résistance à l'abrasion humide
- Grande facilité d'entretien
- Sans odeur pour une occupation rapide des locaux

TEINTES

Blanc, toutes teintes du nuancier CHROMATIC®

DEGRÉ DE BRILLANCE

83 % sous 60°

Caractéristiques techniques

ASPECT	Brillant
RENDEMENT	12 à 14 m ² /l
CONDITIONNEMENT	1 L - 3 L - 10 L
DENSITÉ MOYENNE	1,28 (± 0,05) à 20 °C
EXTRAIT SEC EN VOLUME	40 % (± 2 %)
EXTRAIT SEC EN POIDS	52 % (± 2 %)
TEMPS DE SÉCHAGE (23 °C et 50% Humidité Relative)	<ul style="list-style-type: none"> • Sec au toucher : 3 h • Recouvrable : 24 h
RÉSISTANCE À L'ABRASION HUMIDE	Norme NF EN 13 300 : Classe 1

Mise en œuvre

MATÉRIEL D'APPLICATION	Brosse spéciale acrylique, rouleau microfibres 10 mm ou polyamide texturé 8 mm, pistolet
DILUTION	Prêt à l'emploi
NETTOYAGE DU MATÉRIEL	Eau (solvant si le produit a séché)

Mise en œuvre

Tous travaux préparatoires et de mise en œuvre seront réalisés selon les règles de l'art et conformément à la norme NF DTU 59.1.

NOTA : Comme toute laque en phase aqueuse, HORUS BRILLANT doit être appliqué en chargeant suffisamment en évitant de la travailler comme une laque traditionnelle solvantée. Il est conseillé de poncer entre les 2 couches avec un abrasif à l'eau type P400 ou plus.

Les temps de séchage indiqués correspondent à une température de 23 °C et une humidité relative de 50 %. Ils peuvent varier en fonction des conditions climatiques et de la teinte effectuée.

Subjectiles	Travaux Préparatoires	Impression	Finition
Bois et dérivés neufs ou remis à nu	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage Dégraissage si nécessaire Ponçage Époussetage 	<ul style="list-style-type: none"> 1 couche d'EUROPAN SR ou de SUPER DULPRIM SR 	<ul style="list-style-type: none"> 2 couches d'HORUS BRILLANT
Anciennes peintures adhérentes	<ul style="list-style-type: none"> Lessivage Rinçage Ponçage 	<ul style="list-style-type: none"> 1 couche d'ODYSSEE PRIM ou SUPER DULPRIM SR dilué entre 5 et 10 % de white-spirit 	
Anciennes peintures peu adhérentes	<ul style="list-style-type: none"> Lessivage Rinçage Graffage Ponçage 1 couche d'impression adaptée Révision à l'enduit sur les parties remises à nu 	<ul style="list-style-type: none"> Pochonnage des parties enduites avec 1 couche d'ODYSSÉE PRIM ou 1 couche de SUPER DULPRIM SR dilué à 10 % de white-spirit 	
Métaux ferreux (occasionnellement)	<ul style="list-style-type: none"> Élimination de la rouille par brossage, graffage, meulage Époussetage Dégraissage 1 couche d'impression adaptée sur les parties remises à nu 	<ul style="list-style-type: none"> 1 couche d'AMERPRIME MÉTAL dilué à 5 % de white-spirit 	
Métaux non ferreux	<ul style="list-style-type: none"> Dégraissage Dérochage Rinçage soigné Séchage 	<ul style="list-style-type: none"> 1 couche de PRIMATEC dilué à 5 % d'eau 	

Observations

NORMALISATION

NF T 36-005 : Famille I – Classe 4a/6a

CLASSIFICATION COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/L (2010). Ce produit contient maximum 99 g/L COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Classe A+

CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se conformer aux indications portées sur l'emballage. Fiche de données de sécurité disponible sur le site www.quickfds.com

INFORMATION CONSOMMATEURS

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.